



VILLAGE DE TADOUSSAC



EXTRAIT DE RÉSOLUTION

À la session spéciale du Conseil de la Municipalité de Tadoussac tenue le 14 juillet 2008 à laquelle étaient présents son honneur le maire Monsieur Pierre Marquis

Et les conseillers suivants :
M. Dany Tremblay
M. Gilbert Perron
M. Bruno Therrien
M. Charles Breton
Mme Micheline Simard

(Rés. 2008-0187)

APPUI AUX SERVICES POSTAUX PUBLICS

ATTENDU que l'examen stratégique de la Société canadienne des postes, qui a été lancé le 21 avril 2008 par le gouvernement fédéral, envisage la déréglementation du service postal;

ATTENDU que si le gouvernement réduit ou élimine le mécanisme qui finance le service postal universel, soit le privilège exclusif, il sera de plus en plus difficile d'assumer un service postal abordable à l'ensemble de la population et ce dans toutes les régions du pays;

ATTENDU que la déréglementation du service postal dans d'autres pays a entraîné la fermeture de bureau de postes, une réduction des services, des pertes d'emplois et une augmentation des tarifs postaux pour la population et les petites entreprises;

ATTENDU que le gouvernement ne tient pas d'audiences publiques dans le cadre de l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes indiquant notre opposition à la déréglementation de Postes Canada et exigeant que le gouvernement tienne des audiences publiques et consulte adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population.

IL EST PROPOSÉ PAR Micheline Simard

APPUYÉ PAR PAR Gilbert Perron

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de Tadoussac soutienne le syndicat des travailleurs et travailleuses des postes pour le maintien du service postal public et universel

EXTRAIT CONFORME À L'ORIGINAL
DONNÉ À TADOUSSAC, CE 17 JUILLET 2008

Josée Marquis, secrétaire-trésorière adjointe